



LA VILLE DE MARSEILLE RECRUTE

Responsable gestion des admissions en non-valeurs, remises gracieuses et régisseur adjoint taxe de séjour (H/F)

Cadre d'emplois

Attachés territoriaux

Délégation Générale Modernisation et Gestion des Ressources
Direction des Finances
Service Central d'enquêtes
Division Taxe Locales et Affaires Générales

Sous l'autorité du Responsable de Division, vous gérez les procédures administratives et comptables en coordination avec la recette des finances de Marseille, vous assurez l'instruction et le suivi des procédures de remises gracieuses de dettes et d'admissions en non valeur. Vous contrôlez les déclarations et paiement relatifs à la taxe de séjour et assurez la comptabilité de la régie.

De formation supérieure (BAC+3) souhaitée dans le domaine financier des collectivités locales et la comptabilité publique.

Les postes sont à pourvoir immédiatement.

Les dossiers de candidatures (lettre manuscrite + CV) devront être adressés, en précisant la référence (P_201606_00482_VDM) :

Monsieur le Maire
Direction des Ressources Humaines
90 bd des Dames
13233 Marseille cedex 20
ou par courriel : dgrh-grc@marseille.fr



Direction des Ressources Humaines
90, bd des Dames - 13233 Marseille Cedex 20

